

ASe-XP/ Philippeville, le 13 juin 2025

WALCOURT

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la 13^{ème} séance de la CLDR

Salle communale de Thy-le-Château | 11 juin 2025

Présents : voir annexe 1

Principaux acronymes :

AWaP	Agence Wallonne du Patrimoine
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
ODR	Opération de Développement Rural
PCDR	Programme Communal de Développement Rural

Introduction

Les membres sont accueillis par Mme DOCQ, échevine en charge du PCDR. Elle remercie les personnes présentes pour cette réunion de la CLDR et souhaite un travail de qualité aux participants.

Deux nouveaux membres se présentent à l'assemblée :

- Mme PAQUET de Somzée qui est conseillère communale ;
- M. LEJEUNE de Tarcienne qui intègrera le quota citoyen de la Commission.

Approbation du PV de la réunion du 20 février 2025

Les membres de la CLDR ayant reçu le compte-rendu de la 12^{ème} réunion par voie de mail approuvent le document.

Aucune autre remarque n'est formulée sur ce PV qui sera mis en ligne sur le site dédié à l'ODR de la Ville de Walcourt : <https://www.pcdr-walcourt.info/>

Les projets faisant l'objet d'une Convention DR sont passés en revue afin d'établir les dernières avancées pour ces dossiers :

➤ **La Maison de Village - Le Palace de Laneffe :**

Comme expliqué en février dernier, un appel d'offres pour finaliser les aménagements de cette infrastructure a été lancé. Malheureusement, une seule société a remis prix et cette offre dépasse l'estimation du bureau d'études (IGRETEC) d'environ 250.000 €. La Ville ne peut se permettre un tel dépassement. Il a été décidé de ne pas attribuer ce marché et de relancer un appel d'offres afin d'obtenir plusieurs soumissions. Un membre indique qu'actuellement, les montants demandés pour les chantiers diminuent ; cela est dû au fait que le nombre de marchés est moins important.

Il est rappelé que les travaux avaient été interrompus suite à la réorganisation judiciaire de l'entreprise initialement désignée pour les travaux et que les repreneurs n'étaient pas intéressés de poursuivre le chantier. Qui plus est, l'architecte chargé du suivi de ce chantier a depuis pris sa pension.

Pour les nouveaux membres, il est précisé ce qui est entendu sous l'appellation « maison de village » : c'est une infrastructure pour les citoyens et le monde associatif avec divers espaces dont les maîtres-mots sont la polyvalence et la disponibilité pour toutes sortes d'activités.

Concernant le montant des travaux et les subsides escomptés, la Ville précisera les chiffres lors d'une prochaine rencontre, mais on se situe environ à 1.500.000 € au total. C'est l'occasion d'insister sur le fait que les prix pratiqués dans le secteur public ne sont pas comparables à ceux connus par des acteurs privés.

➤ **La Maison Solbreux à Walcourt :**

Au niveau administratif, tout comme en février, la Ville est toujours dans l'attente d'un retour de (i) l'Administration régionale pour l'approbation de l'avant-projet et (ii) la Ministre de la Ruralité, Mme DALCO, pour la signature de l'avenant (temporel et financier) à la Convention DR.

Concrètement, une entreprise est en train de « désosser » le bâtiment (enlèvement de cloisons, de parements de murs...). Le but est de mettre à nu les murs principaux et avoir plus de précisions pour l'estimation des métrés.

Il est rappelé aux membres les raisons des délais très longs connus pour ce dossier : tout d'abord des soucis de stabilité du bâtiment et ensuite de fastidieuses démarches nécessaires avec l'AWaP.

L'objectif de ce projet est double :

- Proposer différentes salles d'activités et de réunions pour les associations
- Viabiliser ce bâtiment patrimonial au centre de Walcourt. Ce type de maisons ne trouve fréquemment pas d'acquéreur privé.

➤ **La place Saint-Walhère à Gourdinne :**

Les différentes étapes administratives déjà franchies sont passées en revue : réunion de coordination avec le SPW-ARNE (05-06-2024), la délibération du conseil communal approuvant la convention-faisabilité (27-08-2024) et l'envoi du dossier à l'administration en vue de l'obtention de subsides. Le dossier n'a pas été sélectionné lors de la session d'approbation des conventions de l'automne 2024 et a dès lors été automatiquement

déposé pour la session du printemps. L'administration et la Ministre n'ont pas encore donné d'informations par rapport à cette nouvelle session, et ce pour toutes les communes qui avaient introduit un dossier. Un membre s'interroge sur la non sélection du dossier lors de la première session. Il est répondu que la Commune n'a pas été informée de cette décision et n'a pas pu obtenir de détails. Il y a plus de demande que d'offres et il arrive que des dossiers ne soient pas sélectionnés mais sans justification du SPW.

Un membre se demande également si le projet est figé et si une évolution de ce dernier est possible. Le processus d'élaboration d'un dossier est passé en revue : la Commune va d'abord devoir désigner un auteur de projets pour travailler sur le projet. Ce dernier s'attèlera à l'élaboration de l'avant-projet qui sera présenté et débattu en CLDR. Cette présentation pourrait être élargie à l'ensemble des citoyens de Gourdinne. Le projet pourra donc encore évoluer et prendre en compte les remarques des citoyens, en sachant que certaines contraintes devront être prises en compte (le demi-tour du bus, etc.).

Travail sur la fiche-projet 2.3 « Installation d'aires de jeux dans les villages » et des localisations d'aires de convivialité

Lors de la dernière réunion de la CLDR consacrée au rapport annuel de l'ODR, il avait été décidé que la CLDR allait travailler sur la fiche-projet consacrée à l'installation d'aires de jeux dans les villages. Dans un premier temps, la FRW passe en revue les plaines de jeux existantes dans l'entité. 8 villages en sont équipés. Les localisations de ces plaines de jeux, ainsi que des photos récentes sont présentées aux membres afin que chacun puisse se rendre compte de l'état de ces dernières. Les villages ne possédant pas d'équipements sont également passés en revue, avec des localisations potentielles pour des aménagements, telles que présentées dans la fiche-projet initiale du PCDR.

Les remarques et commentaires suivants ont été exprimés :

- Laneffe : des citoyens avaient proposé des aménagements et des plans avaient même été réalisés. L'objectif était que les travaux soient réalisés par les ouvriers communaux. Il est proposé de contacter M. Rémy MASSART ou Madame Sylvie ROUGE pour avoir plus d'informations.
- Rognée : certains précisent que la plaine de jeux est fortement utilisée, notamment lors des festivités du village (organisées devant l'église).
- Somzée : l'endroit est utilisé comme lieu de rassemblement pour les jeunes et des couples plus jeunes viennent s'installer dans le quartier, ce qui augmentera probablement la demande pour ce type d'aménagement (augmentation du nombre d'enfants dans le quartier).
- Tarcienne : un membre signale qu'un projet de plaine de jeux était prévu au bout d'une impasse près de la rue de Sausy. Il s'agissait de charges d'urbanisme imposées à un promoteur qui désirait réaliser un projet de lotissement. Le projet n'ayant pas abouti, la plaine de jeux ne s'est pas concrétisée. Le terrain appartient dorénavant à la Commune et une réflexion pourrait être menée sur ce site. Il est également précisé qu'il existe des bancs à côté du cimetière militaire et des panneaux d'information.
- Thy-le-Château : certains membres précisent que l'endroit est beaucoup utilisé. La Commune explique que les aménagements ont été financés grâce à Infrasports.
- Walcourt : l'ensemble des jeux ont été offert à la Commune par BeBat.
- Clermont : des terrains de pétanque sont aménagés à proximité des terrains de football même si aucune plaine de jeux n'existe. Par ailleurs, la fiche-projet 1.3 du PCDR prévoit une aire de détente à côté de la future maison rurale. Une autre fiche-

projet du PCDR porte sur la réalisation d'une zone multisport à côté des terrains de football.

- Fontenelle : le village ne dispose pas de plaine de jeux mais un terrain de pétanque y a été aménagé récemment.
- Berzée : la première localisation proposée dans la fiche-projet n'est pas jugée opportune par les membres car elle se situe dans un tournant, le long d'une route fort fréquentée et pourrait donc être dangereuse pour les enfants. Il est recommandé de mettre à profit la place à côté du terrain de balle pelote. Il serait donc préférable de prévoir des aménagements plutôt à cet endroit.
- Chastrès : le village ne dispose pas de plaine de jeux. Un terrain communal existe dans la rue Trieu d'Aublain, en face du numéro 17. L'événement « Qu'est-ce qu'on fête ? » avait eu lieu sur ce terrain.
- Gourdinne : le village ne dispose pas non plus de plaine de jeux. Des aménagements pourraient être prévus dans le cadre du réaménagement de la Place. Il est précisé que ceux-ci devront alors être démontables pour l'organisation des festivités du village et que le demi-tour du bus doit être maintenu, ce qui pourraient contraindre l'aménagements d'infrastructures pour les enfants.
- Pry : la Commune ne dispose pas de terrains susceptibles d'accueillir des infrastructures.
- Vogenée : il n'existe pas de terrains communaux disponibles pour des aménagements conséquents.
- Yves-Gomezée : dans le cadre du précédent PCDR, un projet de plaine de jeux avait été étudié à proximité du terrain de football mais ce dernier n'avait pas pu se concrétiser pour raisons administratives. Cet été, dans le cadre de « Eté solidaire », des jeunes aménageront un terrain de pétanque et des bancs à côté de la buvette du terrain de football.

Après ces échanges, il est proposé aux membres un premier travail en sous-groupe afin de caractériser de manière plus précise les aménagements existants dans 8 des 16 villages de l'entité. Chaque sous-groupe a pu s'exprimer sur chacun des aménagements. Les résultats de ce travail sont repris dans les tableaux ci-dessous :

	Sous-groupes	1	2	3
Castillon	Critère	Appréciation : de 1 à 5 <i>1 = mauvais à 5 = parfait</i>		
	Localisation et accessibilité	5	2	5
	Equipement (variété, qualité, modernité)	3	2	2,5
	Contrôle social	4	3	5
	Sécurité	4	3	5
	Critère	Appréciation : de 1 à 5 <i>1 = très rare à 5 = très fréquente</i>		
	Utilisation	4	?	?
	Nbre de membres du sous-groupe connaissant l'endroit	2/3	0/4	1/3

Fraire	Sous-groupes	1	2	3
	Critère	Appréciation : de 1 à 5 <i>1 = mauvais à 5 = parfait</i>		
	Localisation et accessibilité	5	4	5
	Équipement (variété, qualité, modernité)	5	4	4
	Contrôle social	4-5	4	5
	Sécurité	5	4	5
	Critère	Appréciation : de 1 à 5 <i>1 = très rare à 5 = très fréquente</i>		
	Utilisation	5	4	5
	Nbre de membres du sous-groupe connaissant l'endroit	2/3	0/4	2/3

Un sous-groupe propose d'ajouter des balançoires aux équipements existants.

Laneffe	Sous-groupes	1	2	3
	Critère	Appréciation : de 1 à 5 <i>1 = mauvais à 5 = parfait</i>		
	Localisation et accessibilité	5	4	5
	Équipement (variété, qualité, modernité)	3	3	3
	Contrôle social	1	1	1
	Sécurité	2	4	2
	Critère	Appréciation : de 1 à 5 <i>1 = très rare à 5 = très fréquente</i>		
	Utilisation	5	?	?
	Nbre de membres du sous-groupe connaissant l'endroit	3/3	3/4	2/3

Les commentaires suivants ont été ajoutés :

- *Il y a des risques sur le parking → il faudrait scinder les activités*
- *Il y a du potentiel*
- *Équipements peu adaptés aux jeunes enfants*

Rognée	Sous-groupes	1	2	3
	Critère	Appréciation : de 1 à 5 <i>1 = mauvais à 5 = parfait</i>		
	Localisation et accessibilité	5	3	5
	Équipement (variété, qualité, modernité)	5	4	5
	Contrôle social	5	3	3
	Sécurité	5	4	5
	Critère	Appréciation : de 1 à 5 <i>1 = très rare à 5 = très fréquente</i>		
	Utilisation	4	?	?
	Nbre de membres du sous-groupe connaissant l'endroit	1/3	0/4	2/3

Somzée	Sous-groupes	1	2	3
	Critère	Appréciation : de 1 à 5 <i>1 = mauvais à 5 = parfait</i>		
	Localisation et accessibilité	4	2	4
	Equipement (variété, qualité, modernité)	5	3	4
	Contrôle social	5	4	5
	Sécurité	5	4	5
	Critère	Appréciation : de 1 à 5 <i>1 = très rare à 5 = très fréquente</i>		
	Utilisation	5	?	?
	Nbre de membres du sous-groupe connaissant l'endroit	3/3	0/4	1/3

Un commentaire a été exprimé :

- *Le lieu n'est ni près d'une école, ni près d'un club sportif → lieu décentralisé*

Tarcienne	Sous-groupes	1	2	3
	Critère	Appréciation : de 1 à 5 <i>1 = mauvais à 5 = parfait</i>		
	Localisation et accessibilité	3	3	5
	Equipement (variété, qualité, modernité)	3	2	3
	Contrôle social	4	3	5
	Sécurité	3	3	1
	Critère	Appréciation : de 1 à 5 <i>1 = très rare à 5 = très fréquente</i>		
	Utilisation	4	?	? 2 ou 3
	Nbre de membres du sous-groupe connaissant l'endroit	3/3	0/4	2/3

Les commentaires suivants ont été ajoutés :

- *Bien situé mais coexistence avec le parking → indispensable à l'école (salle, etc.)*

Thy-le-Château	Sous-groupes	1	2	3
	Critère	Appréciation : de 1 à 5 <i>1 = mauvais à 5 = parfait</i>		
	Localisation et accessibilité	5	5	5
	Equipement (variété, qualité, modernité)	4	3	5
	Contrôle social	4	3	5
	Sécurité	4	4	5
	Critère	Appréciation : de 1 à 5 <i>1 = très rare à 5 = très fréquente</i>		
	Utilisation	5	4	5
	Nbre de membres du sous-groupe connaissant l'endroit	3/3	2/4	3/3

Les commentaires suivants ont été ajoutés :

- *Ajouter du mobilier pour les enfants en bas-âge*
- *Lieu utilisé pour des rassemblements en soirée*

Walcourt	Sous-groupes	1	2	3
	Critère	Appréciation : de 1 à 5 <i>1 = mauvais à 5 = parfait</i>		
	Localisation et accessibilité	5	5	5
	Equipement (variété, qualité, modernité)	5	4	4
	Contrôle social	3	2	3
	Sécurité	5	4	5
	Critère	Appréciation : de 1 à 5 <i>1 = très rare à 5 = très fréquente</i>		
	Utilisation	5	4	5
	Nbre de membres du sous-groupe connaissant l'endroit	3/3	2/4	3/3

Les commentaires suivants ont été ajoutés :

- *Variés mais anciens*
- *Site peu visible*

A l'issue de ce travail en sous-groupes, il est proposé aux membres de travailler de manière plus individuelle sur le choix de localisation pour des aménagements futurs : soit pour rénover l'existant, soit pour créer de nouveaux espaces. Chaque membre reçoit 3 gommettes qu'il doit positionner à côté du nom des villages pour lesquels il souhaiterait des aménagements.

Les résultats de cette consultation sont les suivants :

Village	Nombre de gommettes	Village	Nombre de gommettes	Village	Nombre de gommettes
Castillon	0	Rognée	0	Thy-le-Château	1
Fraire	0	Somzée	0	Walcourt	0
Laneffe	5	Tarcienne	6	Berzée	0
Clermont	3	Chastrès	1	Fontenelle	0
Gourdinne	3	Pry	0	Vogenée	0
Yves-Gomezée	8				

Les résultats sont passés en revue en plénière et des échanges ont lieu sur ceux-ci en considérant certains villages plus spécifiquement :

- Laneffe :
 - Le site existe, la base est présente.
 - Des dispositifs « street workout » sont proposés. L'exemple d'aménagements à Andenne est détaillé par un membre pour mieux faire comprendre ce dont il s'agit, à savoir des jeux sportifs (ce qui semble être en cohérence avec la proximité immédiate du centre sportif) : modules de grimpe, de suspension, appareils musculaires... pour tous les âges, des enfants aux personnes âgées. Ces aménagements sont très présents en Italie ou aux Pays-Bas. Les structures en métal inoxydables rendent ces jeux résistants. Les garanties sont de l'ordre de 25 à 30 ans sur le matériel.
 - Le terrain de beach-volley est déjà fermé. Il pourrait être reconverti. Peut-être pour les plus jeunes qui profiteraient d'un espace sécurisé.
 - Le manque de verdure du site est mis en avant. Tout comme la nécessité de bien délimiter les zones de stationnement en périphérie.

- Tarcienne :
 - Le problème de sécurité de l'espace existant est lié à l'utilisation d'une partie de l'espace pour du parking (pour la salle et l'école actuellement et dans le futur pour la crèche).
 - Repenser tout cet espace serait intéressant ; en y assurant la sécurité des utilisateurs qui sont nombreux.
 - Le site du cimetière militaire est cité comme localisation alternative. Un commentaire est formulé quant à la difficulté de trouver l'endroit le plus adéquat vu l'étendue du village.
 - Il est ajouté que pour les plus petits, l'aménagement existant est assez pauvre.
- Thy-le-Château :
 - La personne ayant proposé ce village comme site d'intervention met en avant la présence du RAVeL qui permet aussi aux habitants de Berzée de se rendre au sein de cet espace via un cheminement sécurisé.
 - La grande population scolaire fréquentant le village doit aussi encourager à envisager de compléter cet espace de jeux.
- Clermont :
 - Ce village est qualifié d'« oublié » par les participants alors qu'il est très vivant et festif. Il « mériterait » de connaître un aménagement.
 - Le site de l'arsenal des pompiers et du terrain de foot pourrait permettre un projet global avec la maison rurale, un espace de convivialité (en extérieur), une plaine de jeux pour les enfants et un espace multisport.
- Chastrès :
 - L'absence du moindre équipement est rappelée.
 - Au niveau de la localisation, la cour de l'école semble trop étroite et nécessiterait de toute façon l'accord du pouvoir organisateur. Il est préférable de considérer l'espace où s'était déroulé l'édition de « Qu'est-ce qu'on fête ? » consacrée à Chastrès.
- Gourdinne :
 - La réalisation de travaux importants au niveau des écoles (gardiennes et primaires) pourrait être l'occasion de penser à l'aménagement d'un espace de jeux selon un membre.
 - La présence de nombreux enfants qui jouent dans le village est mise en avant.
 - Comme indiqué précédemment, si la nouvelle place venait à accueillir certains modules de jeux, il faudra qu'ils soient amovibles.
- Yves-Gomezée :
 - Il existe une demande forte dans ce village. Il y a d'ailleurs déjà eu des propositions d'aménagements du fait de la présence de beaucoup d'enfants.
 - L'organisation de stages sportifs à proximité du terrain de foot renforce l'idée d'y aménager ce site sécurisé de par son éloignement de la voirie. L'accès depuis le haut du village par un sentier passant sous la voie de chemin de fer donne encore plus de poids à cette option.
 - Une autre localisation est cependant évoquée : la place du village qui est relativement « triste » actuellement et principalement dédiée à du stationnement. La proximité de la salle communale est un argument pour retenir cette 2^{ème} option qui pourrait dès lors être plus vivante et donner un peu plus envie aux gens de la fréquenter. L'espace y est suffisamment étendu pour séparer les fonctions.

- De manière générale enfin, le caractère intergénérationnel des prochains aménagements est souhaité. L'accès des personnes plus âgées à ces sites doit être considéré tout comme l'aménagement d'équipements adaptés à toutes les tranches d'âge de la population.

Cette riche partie de la réunion se conclut par un rappel de Mme SENTE quant au caractère indicatif de toutes ces considérations et contributions. Le Collège pourra en effet prendre connaissance du présent PV pour éclairer ses réflexions et *in fine* poser des choix avec un maximum d'informations à l'esprit. Tout en sachant qu'il sera impossible de répondre à l'ensemble des attentes.

Création d'un GT Nature : appel à candidats

Lors des dernières réunions de la CLDR, les projets « nature » du PCDR avaient été passés en revue et des réflexions avaient été menées pour voir comment les différentes fiches-projets pourraient se concrétiser. A la suite de ces échanges, il a été décidé de créer un Groupe de Travail « Nature » qui se réunirait dans un premier temps pour identifier des localisations potentielles pour la plantation d'arbres et haies, dans le cadre du droit de tirage « ligneux » pour lequel la Commune a reçu un subside conséquent. L'idée est de travailler sur base de cartes du réseau écologique existant et des contraintes du territoire (plan de secteur, axes de ruissellement, etc.). Ce groupe de travail est ouvert aux membres de la CLDR (sans obligation de participation) et aux bénévoles du Plan Communal de Développement de la Nature. La réunion aurait lieu en septembre afin de pouvoir déjà organiser des plantations à l'automne. La méthodologie de travail et la date de ce GT seront étudiées lors d'une réunion de coordination avec l'éco-conseiller de la Ville, M. TOURNAY, le 2 juillet prochain. Les membres de la CLDR intéressés par la démarche sont invités à marquer leur intérêt sur la liste des présences.

Divers

Avant de clôturer la soirée et faisant suite à une visite de l'arsenal des pompiers de Clermont par le Collège, quelques photos du bâtiment réalisées par Mme DOCQ sont projetées. L'infrastructure sera prochainement de propriété communale. Une fiche-projet de lot 1 propose d'y aménager une maison rurale, d'où l'intérêt de mieux cerner les réalités du bâtiment existant pour envisager l'aménagement de cet espace.



Les membres de la CLDR s'interrogent sur le devenir de cet endroit, les utilisateurs potentiels, les interventions architecturales...

Il est précisé que le village de Clermont est très dynamique et que de très nombreuses activités y sont organisées par plusieurs comités. La potentielle future maison rurale pourrait donc

clairement être un plus pour ce monde associatif clermontois tout comme pour l'école toute proche ou des activités décentralisées du centre culturel. Tout cela sera à lister et préciser lors de l'actualisation de la fiche-projet, étape préliminaire à toute démarche pour l'obtention d'un financement DR.

Aussi, si le projet est initié, les auteurs de projets devront étudier les options techniques pour la rénovation du bâtiment et répondre aux attentes de la Ville concernant l'utilisation de la maison rurale : quid du maintien des parois en béton ? comment atteindre les normes PEB en vigueur ? quid de la structure actuelle du bâtiment ? Il est clairement prématuré de se prononcer sur ces sujets et d'autres, mais ils sont certainement très intéressants et devront être considérés en temps utile.

C'est sur ces échanges que se clôture cette riche réunion.

Pour le Bureau Régional ESEM
de la Fondation Rurale de Wallonie

Xavier PAULY – Amandine SENTE
Agents de Développement

Fondation Rurale de Wallonie

Equipe Entre-Sambre-et-Meuse

Xavier PAULY - Amandine SENTE

Rue de France, 66 - 5600 Philippeville

Tél 071 66 01 90

x.pauly@frw.be ou a.sente@frw.be

Annexe 1 : Participants

Nom	Prénom	Elu	P = Présent.e E = Excusé.e
BAILEY	Sam		P
BOLLE	Jean-Nicolas		
BRASSART	Benoît		E
CHINTINNE	Thierry	x	
COLLE	Rudy		E
COUVREUR	Nathalie		P
DARDENNE	Aurélie		
DECOUVREUR	Christian		
DEMILY	Hugues		
DERMIENCE	Ferdi		P
DOCQ	Cindy	x	P
DRUSZCZ	Patricia		
DUPUIS	Fabienne		
FRANC	Lionel		P
GERAIN	Claude		
GERIN	Philippe		
GUEUR	Clémence		
HENDSCHEL	Cécile		P
HENDSCHEL	Aurélie		P
JOUNIAUX	Valérie		
JOUNIAUX	Jacky		
LAPÔTRE	Sabine		
LECLERCQ	Nathalie	x	
LEJEUNE	Vincent		P
LEPINNE	Florian	x	E
LORENT	Philippe		P
MASSET	Bénédicte	x	
MATHOT	Michel		
MOLLET	Béatrice		E
PAQUET	Laurence	x	P
POULIN	Christine	x	P
REVERS	Léon	x	
ROCHET	Bernadette		E
SELVAIS	Bernadette		
STIEVENART	Baudouin		E
WATTELET	Pascale		

Ainsi que :

- M. Olivier LOSSEAU, agent relais de la Commune
- M. Xavier PAULY, Agent de Développement de la FRW
- Mme Amandine SENTE, Agent de Développement de la FRW